



Villy-le-Pelloux, le 7 juillet 2020

## ACTUALITÉ INTERNET ET FB

### Des mesures pour limiter les dégâts...

Au pied du massif des Hermones, les sangliers font parler d'eux. Des dégâts conséquents sur des parcelles agricoles, situé sur le plateau de la pierre du diable, entre Allinges et Orcier, ont mis le feu aux poudres. Pour enrayer cette situation, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie a réuni une cellule de crise, en présence du conseiller départemental du secteur, des deux maires, des agriculteurs concernés, des présidents d'ACCA et du lieutenant de louveterie. De concert et après des échanges constructifs les acteurs du territoire ont décidé de déclencher « le tir d'été des sangliers », une mesure réglementaire offerte par le schéma départemental de gestion cynégétique de la Haute-Savoie. Ainsi, à partir du 10 juillet et jusqu'au 15 août prochains, les chasseurs auront la possibilité de prélever des sangliers (et uniquement des sangliers) afin de faire baisser la pression et les déprédations sur les prairies et les cultures de pommes de terre. Cette chasse d'été à l'efficacité reconnue se déroulera à l'affût et à poste fixe (il n'y aura pas de battue), uniquement le matin avant 10h00 et le soir après 19h00. Les chasseurs interviendront à tour de rôle en fonction d'un calendrier connu à l'avance et sous la responsabilité respective des présidents des ACCA d'Allinges et d'Orcier.

